

Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne la Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par action » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés

boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois close le 31 décembre 2023 (la « période »), les actions de série A du Fond ont généré un rendement total de -0,5 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Les indices de référence généraux du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD) et l'indice J.P. Morgan Global Government Bond (en CAD), ont affiché un rendement de 7,3 % et de 2,8 %, respectivement, au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice MSCI Monde (en CAD) et à 50 % de l'indice J.P. Morgan Global Government Bond (en CAD), a affiché un rendement de 5,1 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile de la performance du Fonds.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, principalement en raison de la sélection de titres dans les secteurs des services de la finance et des soins de santé. La surpondération et la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information ont été des facteurs favorables au rendement. Pour les six premiers mois de 2023, les actions de série A du Fonds ont généré un rendement total de 12,1 %, tandis que l'indice de référence mixte, composé à 50 % de l'indice MSCI Monde (en CAD) et à 50 % de l'indice J.P. Morgan Global Government Bond (en CAD), a affiché un rendement de 5,5 %.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 6 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 7,3 %. Pendant le second semestre de l'année, les grandes banques centrales du monde entier ont montré qu'elles avaient gagné la bataille pour ramener l'inflation près de leur(s) fourchette(s) cible(s). Des conditions monétaires serrées ont augmenté les probabilités d'une récession cette année. Cependant, l'inflation dans les pays développés a plus que diminué de moitié, tandis que la croissance est demeurée résiliente et que la récession, dont bien des gens se sont inquiétés, ne s'est jamais produite.

Les investisseurs s'attendent à ce que les grandes banques centrales passent d'une position « ferme » à une position plus « souple ». En fait, le président de la Réserve fédérale américaine (la « Fed »), M. Powell, a indiqué que la Fed est consciente du risque de maintenir les taux d'intérêt à des niveaux restrictifs trop longtemps. M. Powell a ajouté : « Vous ne voulez pas attendre d'atteindre [une inflation de] 2 % pour réduire les taux. Il serait trop tard. » En novembre, l'inflation aux États-Unis s'est établie à 3,1 %, soit près de son taux cible de 2 %. Les investisseurs ont été très heureux d'apprendre cette nouvelle, ce qui a donné lieu à une reprise pour Noël au quatrième trimestre, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 9,1 %.

Dix des 11 secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») affichent des rendements positifs au cours du semestre, les services financiers, les services de communication et les technologies de l'information ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins

performants ont été les biens de consommation de base, les services publics et les soins de santé.

Au cours de la période, la courbe des rendements du marché monétaire canadien s'est inversée, tout en se déplaçant vers le bas et en s'aplatissant. Le taux des bons du Trésor à 1 mois a augmenté de 27 points de base pour atteindre 5,03 % et le rendement des bons du Trésor à 1 an a diminué de 47 points de base pour terminer la période à 4,66 %. L'écart entre les taux à 1 mois/1 an est passé de 37 points de base positifs au début de la période à 37 points de base négatifs. Le taux de référence CDOR à 1 mois (taux offert en dollars canadiens) a augmenté de 18 points de base pour terminer la période à 5,46 %, tandis que le taux CDOR à 3 mois a augmenté de 5 points de base pour s'établir à 5,45 %.

La période clé de sous-rendement du Fonds au cours des 6 derniers mois de 2023 a été le mois d'août, que nous avons trouvé étrange, car les négociateurs ont vendu de solides rapports sur les bénéfices, envoyé des taux sur une déchirure de façon imprudente, et soutenu que nous aurions droit à une reprise de la débâcle faunique de Jackson Hole l'an dernier, mais cela ne s'est pas produit.

Le taux d'inflation de base annualisé sur 6 mois a maintenant chuté à 2,5 %, contre 4,5 % il y a six mois. Le surplomb des taux et de l'inflation est terminé. L'incidence des taux d'intérêt sur la dispersion des rendements du marché des actions a culminé à plus de 60 % au début du mois d'octobre. Depuis 1958, il n'y a aucun exemple de marché qui a baissé un an après qu'une incidence extrême sur les taux d'intérêt a atteint un sommet.

Nous croyons aux opportunités qui se présenteront au cours des 5 prochaines années, en particulier dans les actions de croissance des grandes et moyennes capitalisations. Les effets macro-inflationnistes du marché plafonnent et, contrairement à ce qui s'est passé en 2022, lorsque des sociétés dont les ventes avaient augmenté de 40 % et dont la croissance des bénéfices était bien supérieure à ce chiffre ont été sanctionnées sans discernement et collectivement, nous pensons que le marché reviendra à une corrélation entre les actions plus normalisée. Un retour aux politiques fiscales et monétaires de la COVID et à leurs conséquences ne se reproduira probablement plus jamais au cours de notre vie d'investisseur.

L'intelligence artificielle générative (« GenAI ») est le moteur de la prochaine révolution industrielle, peut-être la plus importante de notre époque, dont le poids pèsera sur le coût de la main-d'œuvre par unité de production. Nous sommes convaincus que nous nous dirigeons vers un marché haussier séculaire de la productivité et nous sommes très enthousiastes quant aux opportunités d'investissement qui s'offrent à nous.

La fin de la période, le Fonds était composé de sociétés des secteurs des technologies de l'information, des soins de santé, des biens de consommation discrétionnaire, des services financiers, des produits industriels et des services de communication. Ces deux derniers secteurs détenaient chacun une société à la fin de la période. Au cours de la plupart des périodes présentées, la sélection de titres dans le secteur des soins de santé a eu un effet positif sur le rendement et a été un moteur des rendements

à long terme du Fonds. Bien que les titres du secteur des soins de santé aient contribué au rendement absolu du Fonds, ils ont nui à son rendement relatif. Trois titres du secteur des soins de santé figurent parmi les dix titres qui ont le plus nui au rendement du Fonds et ne sont pas détenus par l'indice de référence. La principale raison pour laquelle les actions du secteur des services financiers du Fonds ont dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence est que le secteur est celui qui a le plus nui au rendement du Fonds. Il était également détenu par l'indice de référence, mais dans une proportion si faible qu'il n'a pas grandement nui au rendement de l'indice de référence.

Le secteur des technologies de l'information a été le troisième secteur le plus performant de l'indice de référence et a le plus contribué au rendement de l'indice. La surpondération du Fonds dans ce secteur ainsi que la sélection de titres (sept titres du secteur des technologies de l'information figurent parmi les dix titres ayant le plus contribué au rendement du Fonds) ont été les principaux artisans du rendement.

Le Fonds détient des parts du Fonds du marché monétaire canadien dynamique. Le rendement du Fonds a été supérieur à celui de l'indice de référence et il a augmenté par rapport à la période précédente. Au cours de la période, la position d'obligations à taux variable du Fonds a permis d'améliorer le rendement par rapport aux acceptations bancaires et aux billets de trésorerie.

Les changements notables dans la répartition sectorielle du Fonds au cours des six derniers mois comprennent une augmentation de la pondération du secteur de la consommation discrétionnaire et une diminution de la pondération du secteur des soins de santé. Les principaux changements apportés aux pondérations géographiques ont été une augmentation aux États-Unis et en Chine, et une diminution de la pondération aux Pays-Bas. Les pondérations par secteur et par pays dans notre portefeuille sont établies strictement en fonction de notre processus de sélection de titres ascendant.

Nous avons recours à un processus de placement rigoureux, reproductible et éprouvé qui met l'accent sur une méthode de sélection des titres ascendante. Ce processus nous amène à constituer des portefeuilles concentrés de 20 à 25 sociétés. Notre processus de placement commence par un examen de l'univers de toutes les sociétés cotées en bourse afin de repérer celles dont les revenus, les bénéfices et la capacité de devenir de plus grandes sociétés au fil du temps sont élevés. Les sociétés incluses dans les indices de référence le sont uniquement en raison de la taille de leur capitalisation et non en raison de facteurs fondamentaux ou qualitatifs. Nous choisissons activement les actions. L'univers d'actions pouvant être incluses dans nos portefeuilles se limite à celles qui répondent à nos critères de placement, et non à celles qui figurent dans l'indice de référence. Nous ne nous préoccupons pas des sociétés qui composent l'indice de référence et, par conséquent, nos portefeuilles sont très différents de leurs indices de référence. C'est notre travail de battre l'indice au fil du temps et non de l'être.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 362,7 millions de dollars au 30 juin 2023 à 324,1 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des rachats nets

de 36,7 millions de dollars, par des pertes sur les placements de 1,7 million de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,2 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe

correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au

moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et

sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par action du Fonds (\$)¹)

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹)
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²)	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³)	
Série A												
31 déc. 2023	17,71	0,15	(0,21)	(0,69)	0,62	(0,13)	(0,01)	–	–	–	(0,01)	17,62
30 juin 2023	17,29	0,15	(0,41)	(2,64)	3,21	0,31	(0,01)	–	–	–	(0,01)	17,71
30 juin 2022	27,34	0,14	(0,59)	1,52	(10,41)	(9,34)	(0,57)	–	–	–	(0,57)	17,29
30 juin 2021	24,39	0,18	(0,94)	3,55	0,74	3,53	–	(1,19)	–	–	(1,19)	27,34
30 juin 2020	19,19	0,06	(0,87)	0,81	5,27	5,27	(0,06)	–	–	–	(0,06)	24,39
30 juin 2019	19,11	0,21	(0,43)	0,14	(0,02)	(0,10)	–	–	–	–	–	19,19
Série F												
31 déc. 2023	20,55	0,18	(0,13)	(0,81)	0,75	(0,01)	–	(0,01)	–	–	(0,01)	20,56
30 juin 2023	19,85	0,18	(0,26)	(3,08)	3,64	0,48	–	(0,01)	–	–	(0,01)	20,55
30 juin 2022	31,40	0,27	(0,37)	1,70	(12,02)	(10,42)	–	(0,97)	–	–	(0,97)	19,85
30 juin 2021	27,64	0,01	(0,84)	3,98	0,57	3,72	–	(1,02)	–	–	(1,02)	31,40
30 juin 2020	21,70	(0,04)	(0,83)	0,98	6,86	6,97	–	(0,27)	–	–	(0,27)	27,64
30 juin 2019	21,39	0,24	(0,26)	0,16	(0,05)	0,09	–	(0,02)	–	–	(0,02)	21,70
Série FT												
31 déc. 2023	5,59	0,05	(0,04)	(0,22)	0,19	(0,02)	–	–	–	(0,13)	(0,13)	5,46
30 juin 2023	5,77	0,05	(0,07)	(0,83)	1,14	0,29	–	(0,12)	–	(0,25)	(0,37)	5,59
30 juin 2022	9,66	0,11	(0,11)	0,65	(4,75)	(4,10)	–	–	–	(0,75)	(0,75)	5,77
30 juin 2021*	10,00	(1,43)	(0,06)	1,50	0,10	0,11	–	–	–	(0,25)	(0,25)	9,66
* Les actions de série FT ont été lancées le 4 janvier 2021.												
Série IP												
31 déc. 2023	20,05	0,18	(0,01)	(0,79)	0,77	0,15	–	(0,01)	–	–	(0,01)	20,18
30 juin 2023	19,13	0,17	(0,02)	(2,95)	3,61	0,81	–	(0,01)	–	–	(0,01)	20,05
30 juin 2022	29,71	(0,07)	(0,03)	1,91	(13,09)	(11,28)	–	(0,75)	–	–	(0,75)	19,13
30 juin 2021	26,00	(1,25)	(0,06)	4,46	(0,59)	2,56	–	(1,65)	–	–	(1,65)	29,71
30 juin 2020	20,36	0,09	(0,37)	0,84	5,16	5,72	–	(0,48)	–	–	(0,48)	26,00
30 juin 2019	19,85	0,20	0,02	0,15	0,24	0,61	–	(0,06)	–	–	(0,06)	20,36
Série T												
31 déc. 2023	8,78	0,08	(0,10)	(0,34)	0,30	(0,06)	–	–	–	(0,20)	(0,20)	8,54
30 juin 2023	9,15	0,08	(0,21)	(1,37)	1,62	0,12	–	(0,18)	–	(0,39)	(0,57)	8,78
30 juin 2022	15,40	0,19	(0,33)	0,79	(5,74)	(5,09)	–	(0,40)	–	(0,73)	(1,13)	9,15
30 juin 2021	14,26	0,02	(0,59)	2,04	0,22	1,69	–	(0,05)	–	(1,08)	(1,13)	15,40
30 juin 2020	11,73	0,04	(0,52)	0,48	3,12	3,12	–	–	–	(0,57)	(0,57)	14,26
30 juin 2019	12,28	0,13	(0,27)	0,09	0,11	0,06	–	(0,16)	–	(0,40)	(0,56)	11,73

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$)
Série A							
31 déc. 2023	189 042	10 730 230	2,45*	2,45*	0,16*	1,74	17,62
30 juin 2023	212 999	12 027 424	2,46	2,47	0,14	42,75	17,71
30 juin 2022	250 072	14 461 628	2,44	2,44	0,08	20,35	17,29
30 juin 2021	431 368	15 778 588	3,56	3,56	0,14	24,00	27,34
30 juin 2020	249 089	10 211 786	4,44	4,44	0,23	38,74	24,39
30 juin 2019	187 510	9 772 817	2,47 [^]	2,47 [^]	0,33	11,73	19,19
Série F							
31 déc. 2023	117 731	5 727 568	1,36*	1,36*	0,16*	1,74	20,56
30 juin 2023	128 636	6 259 769	1,36	1,37	0,14	42,75	20,55
30 juin 2022	149 656	7 541 183	1,35	1,35	0,08	20,35	19,85
30 juin 2021	267 453	8 516 811	2,82	2,85	0,14	24,00	31,40
30 juin 2020	93 229	3 372 970	3,72	3,75	0,23	38,74	27,64
30 juin 2019	54 707	2 521 180	1,34 [^]	1,34 [^]	0,33	11,73	21,70
Série FT							
31 déc. 2023	2 155	394 611	1,33*	1,35*	0,16*	1,74	5,46
30 juin 2023	2 344	419 579	1,33	1,36	0,14	42,75	5,59
30 juin 2022	2 052	355 646	1,32	1,33	0,08	20,35	5,77
30 juin 2021	1 423	147 329	1,32*	1,65*	0,14	24,00	9,66
Série IP							
31 déc. 2023	2 483	123 054	0,14*	0,14*	0,16*	1,74	20,18
30 juin 2023	2 639	131 620	0,15	0,15	0,14	42,75	20,05
30 juin 2022	3 177	166 084	0,14	0,14	0,08	20,35	19,13
30 juin 2021	1 806	60 788	0,26	0,26	0,14	24,00	29,71
30 juin 2020	785	30 179	1,84	1,84	0,23	38,74	26,00
30 juin 2019	730	35 848	0,00 [^]	0,00 [^]	0,33	11,73	20,36
Série T							
31 déc. 2023	12 695	1 487 261	2,42*	2,42*	0,16*	1,74	8,54
30 juin 2023	16 091	1 832 164	2,45	2,45	0,14	42,75	8,78
30 juin 2022	20 419	2 231 130	2,43	2,43	0,08	20,35	9,15
30 juin 2021	39 854	2 588 431	3,91	3,97	0,14	24,00	15,40
30 juin 2020	15 016	1 053 090	4,42	4,43	0,23	38,74	14,26
30 juin 2019	10 464	891 828	2,46 [^]	2,46 [^]	0,33	11,73	11,73

* Annualisé

[^] Le RFG tient compte de la contre-passation de la prime de rendement comptabilisée dans la valeur liquidative de la série au cours de la période précédente. La prime de rendement est comptabilisée quotidiennement et versée sur une base d'année civile. Toutefois, l'exercice du Fonds est du 1^{er} juillet au 30 juin. Ainsi, toute prime de rendement comptabilisée au premier semestre de l'année civile (du 1^{er} janvier au 30 juin) sera prise en compte dans le calcul du RFG de l'exercice clos le 30 juin. Si le rendement du Fonds pour le second semestre de la même année civile (du 1^{er} juillet au 31 décembre) diminue ou est inférieur à celui de l'indice de référence, la prime de rendement pourra être annulée et sera par suite présentée comme une contre-passation d'une des charges dans l'état du résultat global, et réduira ainsi le total des charges du Fonds ou de la série, ce qui pourrait donner lieu à un RFG négatif.

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre† (%)
Série A	2,00	48,7	51,3
Série F	1,00	—	100,0
Série FT	1,00	—	100,0
Série IP*	s. o.	—	—
Série T	2,00	49,1	50,9

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

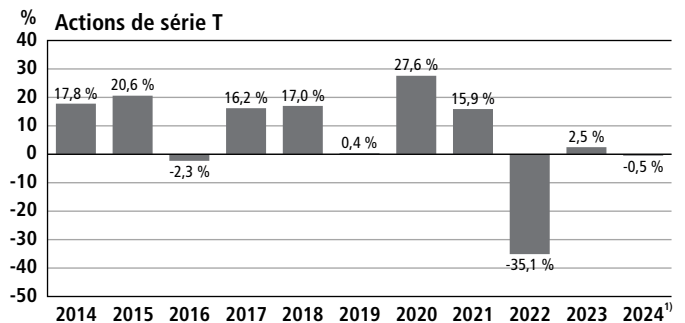
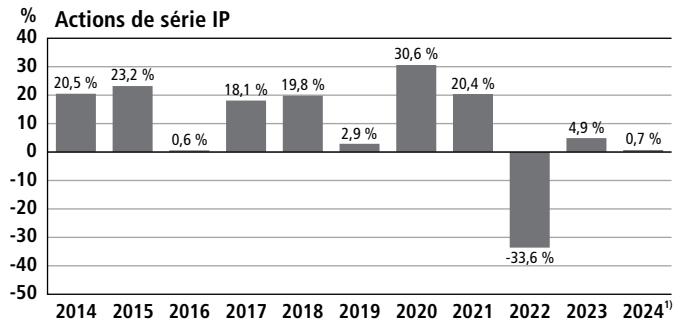
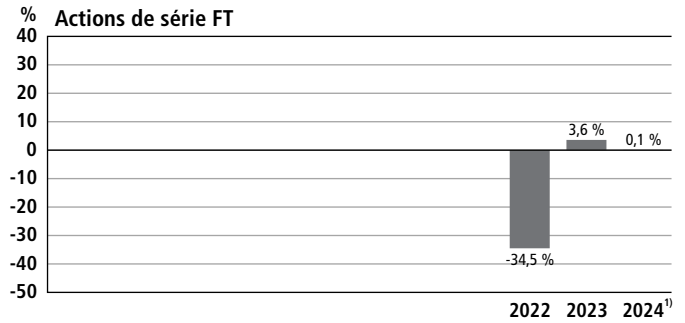
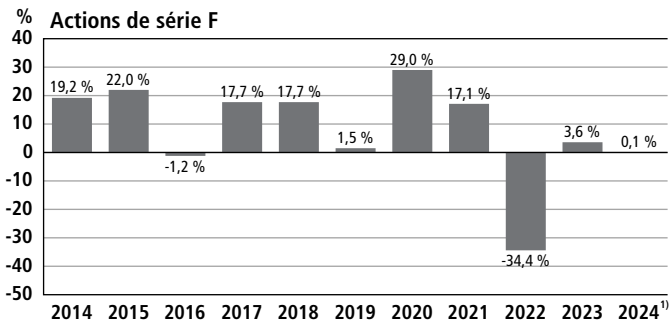
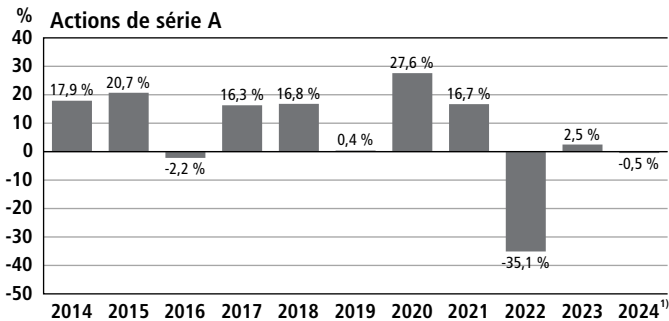
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



1) Période de six mois close le 31 décembre 2023.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative†
Fonds sous-jacents	99,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,1
Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative†
Canada	99,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,1
Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative†
Fonds d'actions étrangères	71,4
Fonds de titres à revenu fixe	28,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,1

Principaux titres en portefeuille *	Pourcentage de la valeur liquidative[†]
Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	71,4
Fonds du marché monétaire Dynamique, série O	28,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.